

Mercredi des Cendres – 18 février 2026

(en remplacement des messes habituelles du mercredi)

10h30 : église de Couville.

12h15 *office du milieu du jour à la Trinité, suivi du traditionnel Pain-Pomme (22 rue Tour Carrée - organisation Père M. LEVALLOIS.)*

17h30 : Basilique Sainte-Trinité.

19h00 : église d'Hainneville.

église Saint-Martin (Octeville).

église Notre-Dame du Travail.

20h00 : église Saint-Clément.



Notez que la **messe du mercredi matin à la basilique Sainte-Trinité** sera célébrée à **7h00** pendant la **période du Carême**, permettant aux personnes qui travaillent d'y participer.